

**Objet** : Constitution et transmission des dossiers administratif et pécuniaire des membres du personnel technique des centres psycho-médico-sociaux officiels et libres subventionnés.

**ERRATUM**

**Réseaux** : OS-LS

**Niveaux et services** : CPMS

**Période** : Exercice 2010-2011

- A Monsieur le Ministre - Membre du Collège de la Commission communautaire française chargé de l'enseignement ;
- A Messieurs les Gouverneurs de province ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres et Echevins ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des centres PMS libres subventionnés par la Communauté française ;
- Aux Directions des centres PMS officiels et libres subventionnés par la Communauté française ;

Pour information :

- Aux Membres de l'Inspection de la Communauté française pour les centres PMS subventionnés par la Communauté française ;
- Aux Fédérations de Pouvoirs organisateurs ;
- Aux vérificateurs des centres PMS subventionnés ;
- Aux syndicats du personnel des centres PMS subventionnés ;

**Autorités** : la Directrice générale

**Signataire** : Lisa SALOMONOWICZ

**Gestionnaires** : Service des CPMS

**Personne(s)-ressource(s)** : Alain WEYENBERG – Tél. :02/413.40.69 – Fax : 02/413.20.85  
– Luc GOSSERIES (02/413.40.71) et Corinne LIENARD (02/413.33.68)

**Renvoi(s)** : -

**Nombre de pages** :

**Téléphone pour duplicata** : 02/413.40.69

**Mots-clés** : dossiers administratif et pécuniaire

Mes services ont été avisés d'une coquille apparue au sein des modèles de procès-verbaux de nomination et d'engagement à titre définitif figurant dans la circulaire de rentrée.

Les documents ci-joints remplacent et annulent dès lors les pages 56 à 59 de ladite circulaire.

Je vous remercie dès lors pour l'attention que vous voudrez bien accorder à la présente et pour sa diffusion auprès des membres de votre personnel.

**La Directrice générale,**

**Lisa SALOMONOWICZ**

Centre PMS : .....	Matricule : .....
Adresse : .....	Localité : .....
N° de tél. : .....	N° de fax. : .....

**PROCES-VERBAL DE NOMINATION DEFINITIVE**  
**DANS UNE FONCTION DE RECRUTEMENT**  
**D'UN CENTRE PMS OFFICIEL SUBVENTIONNE**

Le Pouvoir organisateur.....  
représenté par M /Mme .....  
certifie, par la présente, sa décision de nommer à titre définitif, à la date du ....., dans le respect des principes portés par les articles 30 à 36 du décret du 31.01.2002, tel que modifié, fixant le statut des membres du personnel technique subsidié des centres psycho-médico-sociaux officiels subventionnés,

M / Mme .....	Prénom .....
matricule (11 chiffres) : . . . . .	

dans la fonction de : .....
<input type="checkbox"/> dans un emploi lié au cadre organique (loi du 1 <sup>er</sup> avril 1960 relative aux centres psycho-médico-sociaux)
<input type="checkbox"/> dans un emploi lié au cadre complémentaire (décret du 19 février 2009 organisant le renforcement différencié du cadre du personnel technique des centres psycho-médico-sociaux.)

L'intéressé(e) répond, en outre, aux conditions fixées par l' article 32 du décret du 31.01.2002 précité.

Le membre du personnel accepte cette nomination définitive.

Fait en double exemplaire à ....., le.....

Le Membre du personnel,

Le Pouvoir organisateur

Cadre réservé à l'Administration :

L'intéressé(e)	- REMPLIT
	- NE REMPLIT PAS
les conditions de nomination définitive prévues par le décret du 31.01.2002 précité.	
	Responsable : .....
Date .....	Signature :

COMMUNAUTE FRANCAISE  
ADMINISTRATION GENERALE DES PERSONNELS DE L'ENSEIGNEMENT  
Direction générale des Personnels de l'Enseignement subventionné.  
Service des CPMS

Centre PMS : .....	Matricule : .....
Adresse : .....	Localité : .....
N° de tél. : .....	N° de fax. : .....

**PROCES-VERBAL D'ENGAGEMENT A TITRE DEFINITIF**  
**DANS UNE FONCTION DE RECRUTEMENT**  
**D'UN CENTRE PMS LIBRE SUBVENTIONNE**

Le Pouvoir organisateur.....  
dont le siège social est établi .....  
représenté par M /Mme .....  
certifie, par la présente, sa décision d'engager à titre définitif, à la date du ....., dans le respect des principes portés par les articles 39 à 48 du décret du 31.01.2002, tel que modifié, fixant le statut des membres du personnel technique subsidié des centres psycho-médico-sociaux libres subventionnés,

M / Mme .....	Prénom .....
matricule (11 chiffres) : . . . . .	

dans la fonction de :
<input type="checkbox"/> dans un emploi lié au cadre organique (loi du 1 <sup>er</sup> avril 1960 relative aux centres psycho-médico-sociaux)
<input type="checkbox"/> dans un emploi lié au cadre complémentaire (décret du 19 février 2009 organisant le renforcement différencié du cadre du personnel technique des centres psycho-médico-sociaux.))

L'intéressé(e) répond, en outre, aux conditions fixées par l' article 43 du décret du 31.01.2002 précité.

Le membre du personnel accepte cet engagement à titre définitif.

Fait en double exemplaire à ....., le.....

Le Membre du personnel,

Le Pouvoir organisateur

Cadre réservé à l'Administration :

L'intéressé(e)	- REMPLIT
	- NE REMPLIT PAS
les conditions d'engagement à titre définitif prévues par le décret du 31.01.2002 précité.	
	Responsable : .....
Date .....	Signature :



Centre PMS : .....	Matricule : .....
Adresse : .....	Localité : .....
N° de tél. : .....	N° de fax. : .....

**PROCES-VERBAL D'ENGAGEMENT A TITRE DEFINITIF**  
**DANS UNE FONCTION DE PROMOTION**  
**D'UN CENTRE PMS LIBRE SUBVENTIONNE**

Le Pouvoir organisateur.....  
dont le siège social est établi .....  
représenté par M /Mme .....  
certifie, par la présente, sa décision d'engager à titre définitif, à la date du ....., dans le respect des principes portés par les articles 49 à 58 du décret du 31.01.2002, tel que modifié, fixant le statut des membres du personnel technique subsidié des centres psycho-médico-sociaux libres subventionnés,

M / Mme .....	Prénom .....
matricule (11 chiffres) : . . . . .	

dans la fonction de promotion de :
<input type="checkbox"/> dans un emploi lié au cadre organique (loi du 1 <sup>er</sup> avril 1960 relative aux centres psycho-médico-sociaux)
<input type="checkbox"/> dans un emploi lié au cadre complémentaire (décret du 19 février 2009 organisant le renforcement différencié du cadre du personnel technique des centres psycho-médico-sociaux.)

L'intéressé(e) répond, en outre, aux conditions fixées par l' article 54 du décret du 31.01.2002 précité.

Le membre du personnel accepte cet engagement à titre définitif.

Fait en double exemplaire à ....., le.....

Le Membre du personnel,

Le Pouvoir organisateur

Cadre réservé à l'Administration :

L'intéressé(e)	- REMPLIT
	- NE REMPLIT PAS
les conditions d'engagement à titre définitif prévues par le décret du 31.01.2002 précité.	
	Responsable : .....
Date .....	Signature :